



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Incendie criminel à Rillieux-La-Pape

Question au Gouvernement n° 3368

Texte de la question

INCENDIE CRIMINEL À RILLIEUX-LA-PAPE

M. le président. La parole est à M. Bernard Perrut.

M. Bernard Perrut. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'intérieur, depuis plusieurs jours, dans le sud de la France, les sapeurs-pompiers portent secours à nos concitoyens et mobilisent toutes leurs forces pour faire face avec courage à une situation climatique exceptionnelle. Nous saluons bien évidemment leur action au péril de leur vie.

Mais au même moment, dans le département du Rhône, d'autres sapeurs-pompiers, qui sont déjà régulièrement victimes de violences, ont subi de nouvelles agressions. L'un d'entre eux a même été blessé, à quelques pas de sa caserne, par un individu armé d'une hachette.

À Rillieux-la-Pape, commune pourtant très investie dans la lutte contre l'insécurité, une nouvelle étape a été franchie : une dizaine de voitures ont été incendiées, dont l'une fut projetée contre la façade de l'église, cible d'un acte criminel mené par un commando de personnes vêtues de noir et cagoulées. Nos soldats du feu et leurs véhicules ont été caillassés. C'est intolérable ! S'attaquer à une église, ou à tout autre lieu de culte, est absolument inqualifiable.

Face à ces actes révoltants, quelle réponse concrète apportez-vous pour lutter contre les violences urbaines qui se multiplient ?

Combien d'effectifs supplémentaires vont être déployés dans la métropole de Lyon et les autres communes du département du Rhône pour ramener le calme, rassurer nos concitoyens qui ont peur et soutenir les forces de sécurité et de secours qui sont excédées ?

Quels pouvoirs et moyens allez-vous donner aux maires, déterminés à agir, qui vous sollicitent, car ils sont confrontés chaque jour à des actes qui mettent à mal l'ordre républicain ?

L'État ne pourra se faire respecter que si vous annoncez devant nous de la fermeté dans l'action, dans la répression et dans la sanction. Il y va de l'avenir de la France ! (« *Bravo !* » et *applaudissements sur les bancs du groupe LR.* – *MM. Jean Lassalle et Nicolas Dupont-Aignan applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Gérard Darmanin, ministre de l'intérieur. Hier, je me suis rendu à Rillieux-la-Pape, pour apporter mon soutien aux catholiques de France, puisqu'une église y a été attaquée avec une voiture incendiée. Les caméras

de protection installées par la mairie montrent qu'il s'agissait bien d'un acte intentionnel, mené par des hommes cagoulés qui s'en sont pris aux pompiers, aux forces de l'ordre, et à ce symbole important pour la commune de Rillieux-la-Pape.

M. Pierre Cordier. Une église, ce n'est pas un symbole !

M. Gérald Darmanin, ministre. J'ai apporté à la députée de la circonscription concernée, au maire de la commune ainsi qu'à la communauté des forces de l'ordre et des pompiers le soutien de la nation tout entière. J'ai également demandé que des moyens particuliers soient déployés par la police pour que les responsables soient retrouvés, confondus par la justice, et, nous l'espérons, condamnés.

Monsieur Perrut, je compte effectivement déployer des moyens supplémentaires, à la demande du Premier ministre, dans les grandes agglomérations, et singulièrement à Lyon, dont le maire m'a écrit, et dont les parlementaires, quels que soient leurs bords, m'ont interpellé, car il y manque des effectifs. Je suis très heureux, en tant que ministre de l'intérieur, de créer des postes supplémentaires ; les nouveaux effectifs pourront être envoyés dans l'agglomération lyonnaise à partir de cette année. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

J'appelle en outre votre attention sur la proposition de loi vers une sécurité globale, de Mme Alice Thourot et M. Jean-Michel Fauvergue, dont l'examen est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale le 18 novembre. J'espère que vous voterez comme un seul homme les propositions du groupe de La République en marche visant à accorder davantage de moyens aux polices municipales. J'ai annoncé au maire de Rillieux-la-Pape qu'il pourrait expérimenter ce dispositif destiné aux maires, lesquels sont courageux, comme vous l'avez souligné.

Enfin, la proposition de loi visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers, de M. Fabien Matras, – encore un parlementaire de la majorité – (*« Oh ! » sur plusieurs bancs du groupe LR*) nous donnera l'occasion de souligner davantage le grand effort fourni par les pompiers de France. Des moyens de vidéoprotection seront installés sur leurs uniformes – ce sont des caméras-piétons –, et sur leurs véhicules, afin de les protéger, et de disposer des preuves nécessaires à la condamnation de leurs agresseurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3368

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 octobre 2020](#)